

PAGES DE GAUCHE

www.pagesdegauche.ch

Périodique indépendant
d'opinions socialistes

N° 163

Printemps 2017



Page 4 **Grand entretien**

Dan Gallin, membre fondateur de *Pages de gauche*, répond à nos questions.

Page 7 **RIE 3**

Après la victoire, quelle politique la gauche doit-elle défendre ?

Page 8 **Logement**

Éclairage sur la nouvelle loi vaudoise avec le syndic de Lausanne, Grégoire Junod.

Page 11 **Politique internationale**

Le PSS se positionne enfin sur la Russie et le poutinisme.

Le dossier

Au travail !

Pour le premier numéro de cette nouvelle formule, la rédaction de Pages de gauche a mis le bleu de chauffe pour produire un dossier consacré au « travail ».

Le travail a toujours fait débat à gauche : les formes qu'il prend, sa nature, son caractère salarié ou domestique, sa dimension aliénante ou émancipatrice sont directement liés à des conditions sociales de production particulières. C'est à l'analyse de toutes ces mutations que Pages de gauche vous convie. Au travail ! **Page 12**

À lire sur notre site

Chroniques américaines (1) : Mise au ban

Posted on 7 mars 2017 by webmaster@pagesdegauche.ch



Il est difficile de commenter l'actualité américaine depuis l'inauguration présidentielle du 20 janvier 2017 sans tomber dans des travers que l'on observe largement et qui semblent plus contribuer à expliquer la situation qu'à offrir des ressources pour y faire face....

[Continue Reading →](#)

2017, Exclusif • démocratie, justice, Trump, racisme, USA

Livres: Mais que fait la police?

Posted on 7 mars 2017 by webmaster@pagesdegauche.ch



Après ses nombreuses exactions l'été dernier à l'encontre du mouvement d'opposition à la «Loi travail», la police française a de nouveau fait parler de sa brutalité et de son arbitraire ces dernières semaines. Nous republions ici la recension du livre...

[Continue Reading →](#)

2017, Bibliothèque, Exclusif • domination, Etat, police, Rigouste, Roms, violence

La médaille de la honte

Posted on 5 mars 2017 by webmaster@pagesdegauche.ch



Le 23 février, le Grand Conseil de Genève a autorisé l'un de ses députés, le démocrate-chrétien Guy Mettan, à recevoir la médaille de l'Ordre de l'Amitié qui lui a été décernée l'an dernier par un décret du président russe, Vladimir Poutine....

[Continue Reading →](#)

2017, Exclusif • Gallin, Genève, Mettan, Poutine, Russie

Impression

Abonnement annuel : Fr. 59.-
Abonnement de soutien : Fr. 150.-
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuses·eurs) : Fr. 49.-
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction :

Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG),
Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP),
Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité :

Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat,
Raymond Durous, Dan Gallin, Claude Grimm,
Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet,
Alberto Velasco.

Maquette :

Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page :

Gabriel Sidler, Lausanne

Webmaster :

Mathieu Gasparini, Lausanne

Dessins :

Christian Vulllioud (Cévu)

Illustrations :

Photographies issues d'archives publiques,
www.flickr.com/commons

Relecture :

Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression :

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

On nous écrit

PSS: la droite du parti sur la défensive

Pour la première fois depuis le «manifeste du Gurten» de mai 2001, une aile droite organisée apparaît au sein du PS Suisse. Le groupe, qui se désigne comme «une plate-forme réformiste au sein du PS Suisse», s'est présenté aux médias peu de temps après le Congrès de Thoune de décembre dernier. Les initiant·e·s de ce groupe avaient alors tenté de faire passer une motion de renvoi du document intitulé «préparer l'avènement d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité», mais leur proposition avait été largement rejetée. Le 27 février 2017, ce groupe a donc présenté son propre projet.

Lieux communs et formules creuses

Le papier de la «plate-forme réformiste» est formulé en des termes très défensifs, ce qui tient peut-être aussi au fait que le bilan de l'aile droite de la social-démocratie à l'étranger n'est pas brillant. Beaucoup des propositions qui se trouvent dans ce papier ne devraient, du moins à première vue, pas susciter de débats à l'interne. On peine à comprendre pourquoi il faut pour cela un papier d'une aile structurée au sein du parti. On ne sait pas qui, au sein de la gauche suisse, s'oppose à «la perméabilité de notre système éducatif» ni à ce que les assurances sociales tiennent compte de «modèles de travail individuels et flexibles». Sur ce dernier point, la question se pose surtout de savoir si une

grande partie de ces relations de travail ne devraient pas être décrites non pas au moyen de termes connotés positivement comme «flexible» et «individuel» mais par des termes comme «sous-emploi», «faux indépendant·e·s» ou encore «précarité».

Prises de position idéologiques au lieu de projets concrets

La lecture du texte fait encore ressortir un autre trait significatif: son caractère idéologique très marqué. Il recourt à des éléments de rhétorique qui, pour la plupart, n'ont jamais été associés à la social-démocratie, mais plutôt aux courants issus de la démocratie chrétienne ou du libéralisme. Ainsi les auteur·e·s prônent «le système de l'économie sociale de marché» - une formule chère aux pères fondateurs de l'ordolibéralisme allemand. Dans les débats à mener avec les promotrices·eurs de la plate-forme, on devrait chercher à savoir plus précisément pourquoi ils et elles font usage de ces termes: pour donner à ces termes couramment associés aux positions bourgeoises un nouveau contenu «de centre gauche», ou pour se démarquer fondamentalement des convictions de base et des buts essentiels de la social-démocratie?

Adrian Zimmermann
Cercle d'Olten
(trad. AT)

Une version longue de ce texte est disponible sur notre site Internet.



Valais: on a rasé gratis

Éditorial

Quelle réforme des retraites ?

Le compromis trouvé *in extremis* par le parlement fédéral sur la réforme des retraites présentée par Alain Berset ne peut nous réjouir. L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans ainsi que l'abaissement du taux de conversion du 2^e pilier de 6,8 % à 6 % sont des reculs dont on ne saurait minimiser l'importance. Les *satisfecit* d'une partie de la gauche après ce vote, quoique compréhensibles puisqu'il s'agit d'une défaite importante de l'axe PLR-UDC du Conseil national, ne peuvent toutefois porter sur le contenu de la réforme elle-même. Il faut le dire clairement, PV 2020 est un compromis ultra-minimal.

Et pourtant, plusieurs aspects de ce plan sont cruciaux. Tout d'abord, c'est la première fois depuis plus de quarante ans que les rentes et les cotisations AVS sont augmentées. Alain Berset a également réussi, pour la première fois, à lier dans une même réforme les deux premiers piliers du système de retraite. La leçon principale à tirer du marchandage, c'est que le 2^e pilier est un système voué à l'échec et que

des retraites solides ne peuvent reposer que sur un système par répartition comme l'est l'AVS. Ce jugement, qui était encore naguère anathème ailleurs qu'à la gauche de la gauche, est désormais admis *de facto* par presque toute la classe politique suisse. Ça ne rend pas le plan PV 2020 plus séduisant, mais cela pose le débat sur des bases incomparablement plus saines qu'auparavant.

Le 24 septembre, le peuple et les cantons voteront sur le relèvement de la TVA en faveur de l'AVS. Un référendum contre le projet PV 2020 a également été lancé et devrait selon toute logique aboutir. Cette situation déjà difficile se complique encore par les fronts politiques qui se dessinent. Le camp du non sera emmené par la droite défaite au Conseil national. Si une opposition de gauche se dessine, à partir des minorités romandes des syndicats Unia et SSP et de quelques autres organisations, mais sans le PS, les Verts et l'USS, celle-ci sera largement inaudible en Suisse alémanique. En cas de victoire du non, l'interprétation des résultats sera non seulement

difficile, mais, surtout, l'orientation à donner à la prochaine réforme sera au mieux incertaine. Or les options défendues par la droite et par la minorité de gauche opposée à PV 2020 sont radicalement opposées. Au moment de trancher, compte tenu des rapports de force politiques au niveau national, tout indique que ce seront les premières qui l'emporteront.

On peut très légitimement décider de gagner quelques années en bloquant la réforme cet automne, en espérant que l'évolution de la situation ces prochaines années continue de donner raison aux positions de la gauche. On peut tout aussi légitimement craindre les futures majorités politiques fédérales, tout comme le ou la prochaine cheffe du département de l'intérieur, et décider de limiter les dégâts le 24 septembre. Il est des moments où, face au dilemme, chacun.e doit décider pour soi-même. Il va de soi que *Pages de gauche* donnera la parole aux avocat·e·s de ces deux positions.

Rédaction

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|--|---|
| <p>3 Éditorial
Quelle réforme des retraites ?</p> <p>4 Actualités
Grand entretien avec Dan Gallin</p> <p>7 RIE 3: après la victoire, quels changements pour la gauche ?</p> <p>8 Vaud: une loi pour une politique sociale du logement</p> <p>9 Affaire Sauvage: contre un traitement paternaliste des victimes justiciables</p> <p>10 Bilatérales: contre l'UDC, les voix du peuple</p> <p>11 Internationalisme: le PSS et la Russie, mieux vaut tard que jamais</p> <p>11 Le poing et la rose</p> <p>12 Dossier
Au travail !</p> <p>13 Avant le « travail »</p> | <p>14 Individualisation, flexibilisation et intensification du travail</p> <p>16 L'économie numérique</p> <p>17 La réponse humaine à la robotisation de l'économie</p> <p>18 Le personnel de la fonction publique fribourgeoise sous pression</p> <p>19 Un regard vers l'usine du monde</p> <p>20 Avenir du travail</p> <p>21 Exploitation, vivement la fin !</p> <p>21 Bibliographie</p> <p>22 Culture
Russie, 1917</p> <p>23 Livres</p> <p>24 La Der
<i>Pages de gauche</i> se renouvelle</p> |
|--|---|

Grand entretien

Dan Gallin : « Il faut maintenir une passion révolutionnaire »



Dan Gallin, soixante ans de lutte aux côtés du mouvement ouvrier.

Dan Gallin a accompagné l'aventure de Pages de gauche dès le premier numéro en 2002. Le 26 février, nous avons fait le déplacement pour le rencontrer chez lui, à Carouge. Lorsqu'on discute avec Dan Gallin, ce sont plus de six décennies d'engagement syndical et politique qui nous contemplent, et c'est donc avec attention, mais aussi un peu d'humilité, que nous avons recueilli son témoignage.

Comment s'est faite ton éducation politique ?

Dan Gallin: Je suis né à Lwów en 1931. À ma naissance, mon père y était consul général de Roumanie. Je dirais qu'il était une sorte de «populiste», en un sens aujourd'hui oublié du terme. Pour lui, servir le peuple et servir la nation étaient deux choses identiques. Ma mère avait quant à elle la nostalgie de l'empire autro-hongrois. Sa disparition en 1918 avait été la tragédie politique de sa vie. Elle s'est ensuite ralliée aux positions anti-nationalistes, comme

celles du Mouvement Paneuropéen de Coudenhove-Kalergi.

Mon père était en poste à Berlin à partir de 1940. Mes parents m'ont envoyé en Suisse en 1943 lorsque les bombardements sur Berlin se sont intensifiés. J'ai donc passé la fin de ma scolarité au collège du Rosey à Rolle, une institution qui formait les enfants de la bourgeoisie. J'y ai reçu une excellente éducation, mais c'est là aussi que j'ai appris à rejeter le système. En sortant, j'étais libre de tout engagement social, j'étais jeune et je ne savais pas quoi faire. J'avais

commencé à m'intéresser au surréalisme, et je m'identifiais à son sentiment de révolte. Je commence à lire, et découvre l'existentialisme: Sartre, Beauvoir, Camus, puis, Koestler et Orwell.

J'étais déjà à gauche, mais je ne savais pas où m'engager. Le stalinisme était exclu, mais les partis socialistes me paraissaient ennuyeux. Puis, en 1949, j'obtiens une bourse pour l'université du Kansas, aux États-Unis. Je m'engage dans le mouvement coopératif étudiant, qui était alors une alternative aux différentes «fraternités» et «sororités» universitaires, essentiellement carriéristes. S'y retrouvent des personnes très variées. Je me souviens en particulier d'un Italien issu du mouvement Justice et liberté de Carlo Rosselli, ou de vétérans américains bénéficiant de bourses du gouvernement, et qui généralement avaient soutenu la campagne de Henry Wallace en 1948.

Notre mouvement publie une petite revue, *Upstream*. L'été, je partais en auto-stop pour découvrir l'Amérique et échanger les publications entre universités. C'est lors d'un de ces voyages que je tombe sur la revue *Anvil & Student Partisan*, publié par l'organisation de jeunesse de l'Independent Socialist League (voir ci-contre).

Je discute donc avec les militant·e·s qui y contribuent, et lors de l'été 1950, je propose d'y écrire un article soutenant la politique américaine contre l'URSS. Mais je n'arrive pas à l'écrire, finalement convaincu de la faiblesse de ma position. Rallié à leurs positions, j'ai rejoint l'ISL. À partir de ce moment, l'enthousiasme du néophyte fait que je suis très actif, et je me fais remarquer par les autorités. Je suis arrêté et, après quelques péripéties, on m'accorde un départ volontaire du territoire, et non une déportation qui m'aurait interdit de retourner aux États-Unis.

En mars 1953, je reviens donc en Suisse. Au départ, je veux faire un apprentissage d'imprimeur pour rejoindre le prolétariat. Je découvre que ce n'est pas simple. C'est alors que je rencontre Henry Jacoby, alors chef d'un des départements de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui avait été l'un des camarades d'Otto Rühle et qui devient mon mentor. Il me convainc de commencer des études de sociologie à l'Université de Genève. Je poursuis également mon travail politique, en tant que correspondant étranger pour *Labor Action*, le journal de l'ISL, et en essayant de renouer les liens entre l'ISL et la mouvance socialiste révolutionnaire indépendante en Europe.

Pendant la guerre d'Algérie, je soutiens le MNA (Mouvement national algérien) de Messali Hadj, et non le FLN, qui est lié au Parti communiste. Je travaille surtout avec l'USTA (Union syndicale des travailleurs algériens) très majoritaire parmi les travailleurs algériens en France. À la fin de la guerre, j'abrite chez moi Abderrahmane Bensid, le dernier secrétaire général de l'USTA, dont les principaux responsables ont été assassinés par le FLN entre 1957 et 1959.

En 1956, l'émigration hongroise fait venir en Europe de l'Ouest un nombre important de dissident·e·s qui vont avoir une certaine importance par la suite. L'Institut Imre Nagy organise par exemple une conférence de la gauche indépendante à Bruxelles en 1960, qui permet le regroupement de toute la dissidence anti-stalinienne européenne, malheureusement de courte durée. J'y représente la revue américaine *New Politics* (à laquelle contribue Hal Draper, qui entre temps a fondé les Independent Socialist Clubs, qui sont à l'origine du journal actuel de la gauche syndicale américaine, *Labor Notes*), j'y retrouve Wilbaldo Solano, alors secrétaire général du POUM, Mike Kidron de *Socialist Review* (plus tard *International Socialism*), entre autres. Henry Jacoby me fait entrer à la FAO en 1958, puis j'entre à l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation) en 1960, et n'en suis sorti qu'en 1997,

trente-sept ans plus tard, après en avoir été le secrétaire général de 1968 à 1997. C'est ainsi que j'ai débuté ma carrière dans le syndicalisme international.

Pourquoi ne pas avoir adhéré à l'un ou l'autre des petits partis de gauche à cette époque ?

Je savais déjà que l'URSS était un régime totalitaire. Ensuite, aux États-Unis, il y a eu la découverte du trotskysme à travers la dissidence de Shachtman. Dès ce moment-là, avec mes camarades de l'ISL, je n'étais pas léniniste. S'il me fallait coller une étiquette, je pense que «luxemburgiste» pourrait être la plus appropriée. Il faut redécouvrir Rosa Luxemburg, elle est devenue une icône mais sa pensée reste peu connue.

En 1955 j'adhère au PSS. J'ai été membre du Comité directeur du Parti socialiste genevois dans les années 1960, mais dès 1970 mes activités à l'UITA m'accaparent complètement et je n'ai plus d'engagement concret au sein du PS suisse.

Quant à l'anarchisme, je crois que Hal Draper, dans *Les deux âmes du socialisme*, en a fait la critique définitive. Cependant il faut reconnaître que dans la guerre d'Espagne la CNT et la FAI ont mené une lutte héroïque et ont réussi en quelques mois à construire une société alternative en Catalogne. Un personnage comme Buenaventura Durruti, avec Andreu Nin du POUM, aurait pu mener la révolution qui aurait aussi permis de gagner la guerre. C'est pourquoi ils ont été assassinés. En même temps, ce sont les dirigeant·e·s de la CNT qui avaient intégré le gouvernement républicain qui portent une grande responsabilité dans la défaite des républicains espagnols lorsqu'ils refusent de prendre le pouvoir à Barcelone en mai 1937 et désarment leurs militant·e·s face à la répression stalinienne. Mais je crois qu'il n'y a pas de paroi étanche entre les libertaires et nous, et, par exemple, aux IWW (Industrial Workers of the World, syndicat révolutionnaire américain) il y avait des socialistes et des anarchistes. À Genève, Lucien Tronchet rallie le PS suite à la guerre d'Espagne, à partir d'une analyse assez proche de celle-ci.

Qu'est-ce qui singularise la situation suisse à tes yeux ?

La Suisse est un cas unique. La gauche y sera toujours minoritaire, mais la majorité bourgeoise est hétéroclite, et chacun des partis qui la composent est lui aussi voué à rester minoritaire.

Le gouvernement fonctionne comme un conseil d'administration, et le PS y est intégré, cela ressemble à la cogestion des entreprises en Allemagne. Il y est en quelque sorte le représentant des «salarié·e·s».

Comme ailleurs, il y a une droite du PS qui se prend pour le service d'ambulance du capitalisme, tout en définissant les syndicats que comme des «partenaires sociaux» du capital. En fait nous n'avons pas de «partenaires sociaux», nous avons des interlocuteurs sociaux, et ce n'est pas la même chose. Une négocia-

L'Independent Socialist League

Le différend principal entre l'Independent Socialist League (ISL) et la IV^e Internationale portait sur la nature de l'URSS. Alors que Trotsky et la IV^e définissaient l'URSS comme «État ouvrier dégénéré», Shachtman et ses camarades disaient que l'URSS n'avait plus rien d'ouvrier, même dégénéré. Nous avions affaire à une nouvelle société, pas prévue dans le marxisme classique, où une nouvelle classe, la bureaucratie, détenait le pouvoir. Il fallait donc se battre sur deux fronts, contre le capitalisme et contre la bureaucratie stalinienne. Alors que la IV^e approuvait l'occupation de l'Est de la Pologne en 1939 et appelait à la «défense de l'URSS» dans la guerre de Finlande, où l'URSS était clairement l'agresseur, l'ISL dénonçait deux agressions impérialistes. Nous disions que nous défendions le «troisième camp», celui des travailleuses·eurs et des peuples du monde, contre deux camps impérialistes, celui des États-Unis et celui de l'URSS.

En 1958, la majorité de l'ISL décide de dissoudre l'organisation pour rejoindre le PS américain. Une minorité s'y oppose, menée par Julius et Phyllis Jacobson, qui fondent *New Politics*, et Hal Draper, qui fonde les Independent Socialist Clubs. Au PS, une nouvelle division apparaît avec la guerre du Vietnam. Shachtman devient le leader de la droite du parti, qui soutient la guerre. La minorité opposée à la guerre, enmenée par Michael Harrington, quitte le parti et devient immensément majoritaire au fur et à mesure que l'opposition populaire contre la guerre prend de l'ampleur. Elle est le noyau de ce qui deviendra les Democratic Socialists of America (DSA), la plus grande organisation socialiste aux États-Unis depuis le début du XX^e siècle. DAN GALLIN

tion peut aboutir à des compromis entre intérêts divergents, un partenariat suppose des intérêts communs, ce qui n'est évidemment pas le cas, ou dans un sens très limité. Contrairement à certains autres partis socialistes en Europe, le PS suisse se donne pour but de «surmonter le capitalisme», et la gauche du parti continue à marquer des points dans ses congrès. Il reste des espaces sociaux à conquérir en Suisse, il faut bâtir des rapports de force avec une politique intelligente à long terme.

Où places-tu Pages de gauche dans ce tableau ?

Avant de parler de *Pages de gauche*, j'aimerais dire que la gauche a perdu la presse en Suisse, car cette dernière ne peut vivre sans publicité. Il s'agit à mes yeux d'une perte irréparable, car nous avons besoin d'écrit. Lorsque c'était possible, il aurait peut-être fallu que nous lancions une télévision, par exemple.

L'importance de la presse se voit également au sein des organisations politiques et syndicales elles-mêmes. Les premiers budgets qui y sont coupés sont toujours ceux dévolus à la formation et à l'international, laissant les militant·e·s sans moyens d'information. Nous devons donc nous concentrer sur ces deux aspects si l'on veut construire une

gauche digne de ce nom au sein de ces organisations.

La motivation principale de lancer *Pages de gauche* était de créer une tendance au sein du PS. À mes yeux, notre but principal devait être de maintenir ce que j'appellerais une passion révolutionnaire dans le PS et les syndicats. Attention, je ne définis pas la révolution comme la prise du Palais d'Hiver. Ce n'est pas un événement, mais un processus qui peut être long, et qui repose sur un certain nombre d'attitudes. Ce sont d'abord des rapports particuliers entre camarades, dans la façon dont on s'organise, dont on discute, ce sont des valeurs morales qu'on a à tort désigné comme bourgeoises comme le respect ou le sens des responsabilités, une capacité de résistance à tout ce qui nous tombe dessus, et l'exigence de se comporter de telle manière à ce que l'on puisse l'assumer physiquement et mentalement. Quand un parti proclame qu'il veut fonder une nouvelle société, on peut très vite se rendre compte à quoi cette nouvelle société va ressembler en regardant comment le parti fonctionne à l'intérieur. La crédibilité tient à cela.

Aujourd'hui, il faut occuper davantage de terrains, chercher de nouvelles alliances, par exemple relancer le mouvement coopératif afin de recréer une base économique pour le mouvement syndical et ouvrier.

Ça m'a pris 37 ans pour transformer l'UITA de la boîte aux lettres qu'elle était au départ en une organisation de combat capable de mener des luttes au niveau international et de les gagner. L'important, c'est de les gagner. Mais il faut aussi savoir qu'il n'y a jamais de victoire définitive, comme il n'y a jamais de défaite définitive. Quand je vois des jeunes, je leur dis qu'il faut savoir durer. Un ou une jeune de vingt ans peut avoir cinquante ans de vie utile devant elle ou devant lui. Il faut donc organiser sa vie pour pouvoir durer cinquante ans, et il y a toutes les chances pour qu'on ne voie jamais le résultat de notre engagement. Et enfin, comme le disaient les manuels destinés aux délégué·e·s syndicaux-à-quelque chose que j'avais vus aux États-Unis, il ne faut s'attendre à aucune gratitude, on n'est pas là pour ça.

Comment interprètes-tu les tendances actuelles dans les mouvements de gauche ?

On assiste, et c'est la tendance la plus dangereuse, à une individualisation, à la perte du sens de l'intérêt commun, ce qui est mortel pour notre mouvement. Évidemment, l'intérêt de la communauté a souvent été défini par les dominant·e·s, mais nous aussi, nous devons avoir un sens de la communauté, sur lequel faire reposer nos organisations. Sur ce point, il y a une bataille culturelle à mener, et à gagner si nous ne voulons pas disparaître.

Ce qui caractérise un·e militant·e de gauche, c'est l'intégrité intellectuelle et morale, et la ténacité à long terme. Ensuite il y a toutes les qualités exceptionnelles, en terme de courage par exemple, mais justement parce qu'elles sont exceptionnelles, ce ne sont pas celles qui sont les plus importantes.

Qu'est-ce qui t'a fait avancer depuis toutes ces années ?

J'ai décidé qu'il fallait durer, rester là pour pouvoir transmettre. Quand je suis entré dans le mouvement, jeune socialiste, je regardais derrière, par dessus mon épaule, où il y avait des géants. Des petits géants comme Shachtman, des grands géants comme Trotsky. Puis arrive un certain temps où tu regardes par dessus ton épaule et il n'y a plus personne, tu es seul. Et donc, sachant ce que tu sais, tu dois écrire, tu dois parler, et transmettre tant que tu as la possibilité de le faire.

*Propos recueillis par
Olga Baranova,
Antoine Chollet
et Gabriel Sidler*



L'Union Internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du catering, du tabac et des branches connexes (UITA), créée en 1920, rassemble aujourd'hui plus de 400 organisations syndicales dans 127 pays, comptant 2,5 millions de membres cotisants. Après l'avoir rejointe en 1960, Dan Gallin en a été le secrétaire général de 1968 à 1997.

Pour aller plus loin

En complément de cet entretien, on pourra lire celui que Dan Gallin avait accordé à Peter Rütters en août 2001, désormais reproduit dans: Dan Gallin, *Fil rouge, expériences et écrits sur le syndicalisme international*, Genève, Collège du travail, 2009, pp. 18-65.

RIE 3

Après la victoire, quels changements pour la gauche ?



Le refus net à près de 60 % de la population de la 3^e Réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3) le 12 février dernier est, à n'en pas douter, une excellente surprise pour la gauche et les syndicats; ceux-ci pouvaient certes raisonnablement croire à leur victoire les dernières semaines avant les votations, mais jamais dans de telles proportions.

Bien que les raisons principales de ce résultat restent sujettes à interprétation, nous pouvons néanmoins supposer que l'incertitude liée à l'importance des pertes ou à l'application même des différentes niches fiscales, tout comme la probabilité de devoir mettre la main au porte-monnaie pour compenser ces pertes et éviter des coupes dans les prestations publiques ont pesé lourd dans le choix des 59,1 % d'opposant-e-s. Dans ce contexte, on peut considérer que cet échec de la droite et des milieux économiques vient sanctionner leur arrogance; eux qui depuis les élections fédérales 2015 ne faisaient même plus semblant d'entendre des positions autres que celles qui servaient leurs propres intérêts. La RIE 3 soumise au vote a été l'illustration la plus extrême et la plus parfaite à la fois de cette mécanique.

La droite, désormais affaiblie dans ce dossier par le vote, sera donc tenue de faire des concessions pour l'élaboration de la

nouvelle mouture de la RIE 3. Elle devra les faire ces concessions à la gauche et aux syndicats, et elle devra aussi prendre au sérieux les villes et les communes qui auront joué un rôle important dans le refus de la réforme. Les grandes lignes de la nouvelle RIE 3 devront ainsi être définies par le Conseil fédéral, après avoir entendu tous les milieux concernés, avant la pause estivale de cette année; la suite du calendrier demeure incertaine.

Influencer le projet

Reste à voir jusqu'où et comment la gauche peut peser pour ne pas obtenir que des « cosmétiques » et un nouveau projet de réforme qui, au final, serait à nouveau subi par la population. S'il semble quasi acquis que la déduction des intérêts notionnels disparaîtra, quel sort réservera-t-on aux autres « outils » fiscaux ?

Qu'on les maintienne, les limite ou qu'on rende certains optionnels, les pertes de recettes qu'ils impliqueront devront être compensées. La nécessité d'un contre-financement, comme le revendique le PS notamment, est évidente. La réintroduction dans la réforme d'un impôt sur les gains en capital (contenu dans l'avant-projet) ou/et celle d'une augmentation de la taxation des dividendes sont des

pistes évoquées, mais qui rencontreront assurément une farouche opposition. Par ailleurs, les communes et plus particulièrement les villes devraient pouvoir obtenir des garanties explicites de compensation de la part des cantons. Dans cette ligne, il n'est pas absurde d'imaginer que les cantons seront encouragés à proposer des plans plus concrets de mise en application de la nouvelle RIE 3 qui contiendraient des « contreparties sociales » selon le « modèle vaudois ».

Négociations difficiles

Ce scénario n'a cependant pas forcément de quoi réjouir la gauche car il va de pair avec une importante baisse du taux d'imposition du bénéfice des entreprises et donc avec de nouvelles pertes qui devront être aussi compensées. Le *dumping* fiscal entre les cantons ayant été largement relancé par le vote vaudois l'an dernier, seule l'introduction d'un taux national minimal – comme le revendiquait le PS lors de la consultation RIE 3 – pourrait endiguer cette spirale infernale. Les volontés et forces politiques semblent néanmoins manquer pour ceci, d'autant plus que ces baisses ont été jusqu'ici toutes acceptées voire même soutenues en votation par la population, y compris sans contreparties prévues (Lucerne, Schaffhouse, Neuchâtel, Zoug, etc.). Les discussions et négociations s'annoncent donc pour le moins incertaines et difficiles.

En effet et bien que minoritaire, la gauche, forte du soutien populaire dans ce dossier, devra pouvoir montrer qu'elle ne peut pas seulement éviter le pire pour les citoyennes et citoyens, mais qu'elle peut obtenir que les intérêts de la collectivité puissent véritablement être pris en compte dans l'élaboration des projets par les parlementaires de droite et par leurs alliés économiques.

Cora Antonioli

Vaud

Une loi pour une politique sociale du logement

Le 12 février 2017, le peuple vaudois a adopté la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). Portée par le Conseil d'État comme contre-projet à une initiative de l'ASLOCA, cette loi était combattue par un référendum des milieux immobiliers. Avant son entrée en vigueur, nous faisons le point sur des questions de politique sociale du logement avec Grégoire Junod, syndic socialiste de Lausanne.

Peut-on dire que l'adoption de la LPPPL est une victoire pour la gauche et les villes du canton de Vaud ?

Cette loi est une avancée majeure en matière de politique du logement, la plus importante depuis l'adoption de la LDTR (loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation) dans les années 1980. Il s'agit donc d'une victoire importante. Ce qu'il faut bien voir, c'est que cette nouvelle loi va donner des outils très utiles aux communes qui vont en faire usage. Toutefois, les communes resteront libres d'en faire usage, ou non. C'est la limite de la nouvelle loi, elle rend les choses possibles, elle ne les impose pas.

Quelles sont les principales avancées de la LPPPL ?

La LPPPL nous permettra d'imposer des quotas des logements d'utilité publique (LUP), soit des logements à loyer abordables, lors de l'élaboration ou de la révision d'un plan de quartier. C'est un changement de taille, car aujourd'hui, la politique sociale du logement repose presque exclusivement sur les terrains en mains des collectivités publiques. Le droit de l'aménagement du territoire actuel ne nous permet pas d'imposer de LUP sur les terrains privés, à moins de passer par des conventions qui impliquent des négociations souvent compliquées. Demain, la politique sociale du logement reposera aussi sur l'ensemble des terrains, publics comme privés.

La LPPPL instaure également un droit de préemption qui permettra à une commune d'acquérir un terrain ou un immeuble construit aux conditions de prix prévues dans une transaction entre privés. La commune pourra se substituer à l'acquéreur privé, pour autant que cela permette de construire des LUP. Le règlement devra encore préciser les modalités pratiques du droit de préemption mais c'est une avancée qui permettra d'accroître la maîtrise foncière des collectivités publiques et de favoriser la construction ou la préservation de logements à loyer abordables.

Concrètement, qu'est-ce que les nouveaux instruments de la LPPPL permettront à la Ville de Lausanne de réaliser ?

La Municipalité a l'intention d'utiliser les outils offerts par la LPPPL. Nous recourrons aux quotas de LUP dans nos prochains plans de quartier pour assurer une meilleure mixité sociale sur le territoire.

En ce qui concerne le droit de préemption, celui-ci ne pourra être activé que lors de transactions concrètes. On ne sait pas encore exactement combien ni quel type d'objets seront concernés. Il y a donc encore beaucoup d'incertitudes à l'heure actuelle mais nous sommes outillés, sur le plan technique et financier pour pouvoir, grâce à notre commission immobilière, procéder à des évaluations de biens et décider cas échéant de faire usage du droit de préemption. La collec-

tivité devra être informée des transactions. L'objectif sera de créer ou de préserver des logements d'utilité publique.

Par rapport à l'initiative populaire retirée de l'ASLOCA, la LPPPL est-elle suffisante ou faudrait-il envisager d'autres instruments ?

Paradoxalement, le contre-projet est sans doute plus efficace que l'initiative qui a été retirée. Ce n'est pas un hasard si les milieux immobiliers ne souhaitaient pas de contre-projet. L'initiative proposait un droit d'expropriation qui est très difficile à mettre en œuvre. En effet, la détermination de l'indemnité d'expropriation doit se faire dans une procédure judiciaire longue et compliquée. Le droit de préemption peut au contraire très facilement être mis en œuvre et n'ouvre pas la voie à une procédure judiciaire d'évaluation. Les quotas de LUP et le droit de préemption sont des outils faciles à mettre en œuvre par les collectivités publiques, et c'est en cela que la LPPPL est intelligente.

Il reste un enjeu que la loi ne résout pas, et c'est celui de la répartition équitable des logements abordables sur le territoire cantonal. La réponse pourrait venir d'une plus forte implication de l'État dans la politique du logement, ce que le droit actuel permet. En outre, le plan directeur pourrait aussi prévoir un volet opérationnel en termes de politique du logement contraignant pour les communes. La bataille politique autour de la politique du logement est donc loin d'être terminée mais l'adoption par le peuple de la LPPPL est une réelle avancée

*Propos recueillis par
Arnaud Thiéry*

Affaire Sauvage

Contre un traitement paternaliste des victimes justiciables



Mis sous pression, le président Hollande a finalement accordé le 28 décembre dernier la grâce qu'on lui réclamait pour Jacqueline Sauvage. Celle-ci a donc bénéficié d'une remise de peine, après avoir purgé trois ans de sa peine de dix ans qui avait été confirmée par deux procès avec jurys populaires. De la gauche à l'extrême droite, on a applaudi l'humanité du président. Ce geste, demandé au nom de la défense des victimes de violences, pose cependant de nombreux problèmes du point de vue d'un état de droit démocratique, autant que d'un point de vue féministe.

Illégitimité

Pour commencer, la grâce présidentielle constitue un reliquat peu défendable de la monarchie. Certain·e·s ont dit que cela ne dérangeait pas les démocrates quand il s'agissait de gracier les condamné·e·s à mort, mais gracier ces derniers a été la seule mesure applicable jusqu'à l'abolition de la peine de mort. Hors de ces circonstances exceptionnelles, l'immixtion du pouvoir exécutif dans les affaires de la Justice n'est jamais très bon signe pour une démocratie, d'autant plus quand les décisions ont été prises avec une grande légitimité par deux jurys populaires.

Il est aussi inquiétant de défendre l'impunité d'une per-

sonne ayant usé d'une arme à feu pour tuer une autre sans que cela relève de la légitime défense, une disposition qui requiert d'être en situation de danger réel et immédiat et que l'acte soit nécessaire et proportionné, ce qui n'est pas le cas dans cette affaire. Les avocates de Sauvage et des députées de droite ont tenté d'avancer la notion un peu curieuse de « légitime défense différée », fondée sur un état d'impuissance qui caractériserait les victimes de violences chroniques et les conduirait à prendre parfois des mesures inadéquates pour se défendre.

Paternalisme

Sacrifier l'État de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire pour corriger une injustice? C'est oublier qu'une procédure judiciaire n'est pas forcément le cadre pour réparer une injustice qui réside de façon très générale dans les rapports sociaux entre les sexes. Ceux-ci se traduisent par une tolérance, voire un encouragement à l'égard des violences envers les femmes, et rendent extrêmement difficile pour les femmes victimes de violences, d'abord, de faire cesser cette violence, et ensuite, de saisir la justice pour faire condamner leurs auteur·e·s. Mais, aussi terrible que soit l'expérience d'une victime, quelle injustice est commise quand on la juge pour ses actes, à moins de penser que

les torts qu'une personne subit la légitiment à user à son tour de violence? Remettre en question le discernement de Jacqueline Sauvage, comme c'est le cas lorsqu'on invoque, comme ses défenseuses, un syndrome post-traumatique, n'est par ailleurs qu'une forme de paternalisme, qui se veut peut-être bienveillant, mais qui dénie encore une fois l'autonomie de la personne et sa capacité à décider pour elle-même. Les féministes ne se sont d'ailleurs pas toutes alignées sur les avocates de Sauvage. Beaucoup étaient mal à l'aise avec l'impunité, ainsi qu'avec l'échec que constitue quand même un meurtre dans la lutte contre les violences envers les femmes.

Comprendre n'est pas excuser

Sauvage n'a pas sa place en prison, comme la plupart des personnes incarcérées, vu l'inefficacité et l'inadéquation générale de cette peine. On peut cependant faire preuve de compréhension et d'empathie pour la personne et son triste parcours sans légitimer ses actes. Le soutien aux personnes qui veulent s'autonomiser d'une partenaire violent·e ne saurait passer par la déresponsabilisation pénale. Les jurys qui se sont prononcés ont certainement bien compris que la vie de Jacqueline Sauvage était pleine de violence. Mais n'ont-ils pas fait preuve de plus de respect pour Sauvage en la tenant responsable de ses actes et en la jugeant selon les dispositions légales en vigueur, que ses avocates et autres féministes paternalistes qui prennent les victimes pour d'incurables décérébrées qui doivent bénéficier d'un traitement spécial? N'ont-ils pas fait preuve de plus d'égalité en considérant qu'un individu n'est pas totalement déterminé par son expérience et conserve jusqu'à preuve du contraire une capacité suffisante pour décider de ce qui est bon pour lui-même?

Stéphanie Pache

Bilatérales

Contre l'UDC, les voix du peuple



Une version antérieure de cet entretien a été publiée sur notre site Internet le 23 janvier, alors que la récolte de signatures débutait.

Dès la législation d'application de l'initiative « contre l'immigration de masse » votée, l'UDC a immédiatement dénoncé une « trahison » du vote populaire. Le parti a pourtant annoncé en même temps ne pas vouloir lancer de référendum contre cette loi, tout en menaçant de lancer une nouvelle initiative populaire sur les Accords bilatéraux avec l'UE. Nenad Stojanovic, ancien député PS au Grand Conseil tessinois, a, lui, décidé de lancer ce référendum tout en étant favorable à la solution adoptée par les chambres. Il répond à nos questions.

Pourquoi avoir lancé ce référendum ?

Pour deux raisons. Premièrement, nos relations avec l'Union européenne et la gestion de l'immigration, notamment dans la mise en œuvre du vote du 9 février 2014, ont été les dossiers politiques prioritaires en Suisse ces dernières années. Il est donc extrêmement problématique, dans un système de démocratie directe, que les citoyen-ne-s ne puissent pas en fin de compte se prononcer sur la législation d'application de l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » adoptée par le parlement. Deuxièmement, sans votation, nous laisserions à l'UDC, au MCG et à la Lega le champ libre pour crier contre « la classe politique » qui aurait « trahi le peuple », voire « violé la constitution » en n'appliquant pas à la lettre l'article constitutionnel

accepté le 9 février. Plutôt que de laisser ces partis parler « au nom du peuple », il me semblait préférable de laisser ce peuple s'exprimer lui-même.

Ce référendum ne présentait-il pas plus de risques que d'avantages, puisqu'un refus ne pouvait être exclu ?

Pour la gauche, le lancement du référendum n'avait que des avantages. Même si nous n'avons pas réussi à récolter les 50'000 signatures, le peuple a quand même eu l'occasion réelle de signer le référendum. Comme moins de 1 % du corps civique a souhaité signer le référendum, c'est déjà une indication que la solution du parlement ne déplaît pas largement. Si nous avions réussi à rassembler les signatures, les chances de gagner le vote auraient été élevées. La

preuve, c'est que l'UDC était extrêmement inquiète et ne voulait pas de ce vote. En fait, Blocher a tout de suite commencé à minimiser la portée de ce référendum en disant qu'il nous amènerait à voter « sur rien ». Si au contraire la législation d'application avait été rejetée, nous aurions au moins su ce que la majorité des citoyen-ne-s voulait vraiment, et l'UDC aurait eu du mal à crier victoire, puisqu'elle avait dès le départ minimisé l'importance de ce référendum.

La proposition d'Avenir Suisse de soumettre au référendum obligatoire les législations d'application d'initiatives populaires acceptées par le peuple et les cantons est-elle judicieuse ?

Il serait en tout cas judicieux d'accompagner un tel changement d'une réforme plus vaste de la démocratie directe. Il faut en particulier trouver un mécanisme pour éviter qu'on puisse soumettre au vote des propositions qui ne soient pas applicables, à cause de contradictions avec d'autres normes constitutionnelles, avec les traités internationaux ou avec le droit international, notamment les conventions sur les droits humains (à moins que ces normes juridiques n'aient été dénoncées au préalable par le peuple lui-même). La transparence dans le financement des récoltes des signatures et dans les campagnes de votation est également urgente. Il n'est pas admissible que la démocratie directe soit *de facto* utilisable seulement par des personnes ou des organisations qui ont des ressources financières ou humaines importantes. Ce référendum m'a permis de découvrir le grand attachement à la démocratie directe qui existe chez des citoyen-ne-s « ordinaires », mais également les difficultés pratiques auxquelles on est confronté lorsqu'on cherche à récolter des signatures avec des moyens financiers et personnels limités.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Internationalisme

Le PSS et la Russie : mieux vaut tard que jamais

Bien que notre solidarité ait le potentiel d'être universelle et infinie, l'attention de la société civile, des médias et des politiques demeure une ressource rare et volatile. Peu de guerres, conflits et drames humains en bénéficient longtemps. Le Parti socialiste n'échappe guère à cette règle. Par le passé, le parti national s'est prononcé sur la Turquie (à deux reprises), l'Afrique du Nord, Israël et la Palestine, la Syrie, le Sri Lanka, les Kurdes et le Sahara occidental. Au niveau cantonal, s'y ajoutent quelques soutiens à BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions, en soutien à la cause palestinienne) et à Maryam Rajavi. Cette liste est restée relativement stable ces dernières années, reflétant naturellement la composition du parti et des communautés qui y sont actives (ou idéologiquement proches).

Avec la nouvelle (et première depuis fort longtemps) résolution sur la Russie, présentée par la Commission spécialisée de politique extérieure du PS Suisse, la solidarité internationale du parti s'étend enfin à un sujet dont la complexité est au moins aussi grande que son urgence et que sa proximité géographique.

Contre les oligarques, la désinformation et la guerre

Toute tentative de positionnement à propos de la situation en Russie (et les situations que ce pays provoque et entretient à l'étranger) souffre d'un terrible paradoxe. D'un côté, la dictature qui y règne et qui continue à réduire les libertés et droits fondamentaux des habitant·e·s est d'une opacité telle que ses mécanismes oppressifs sont de plus en plus difficiles à décortiquer. De l'autre, une certaine « compréhension » du système poutinien peut encore être observée jusqu'à dans les couches les plus progressistes du PS.

Étonnamment, ni l'assassinat de la journaliste Politkovskaïa, ni celui du politicien d'op-

position Nemtsov, ni l'annexion de la Crimée, ni même l'intervention rocambolesque en Syrie n'ont provoqué jusqu'à présent de débat au sein du parti, et cela malgré une très forte médiatisation de ces événements. Ce silence, oscillant entre la naïveté et la complicité, a de nombreuses raisons, la plus symptomatique étant sans doute celle du sentiment d'une « fausse proximité culturelle » entre la Suisse et la Russie. Dostoïevski et Tchekhov ont rendu la « métaphysique de l'âme slave » accessible aux générations entières de camarades et les boutiques de luxe dans les rues piétonnes du centre de Moscou font penser au centre-ville de Genève, cette plaque tournante du gaz et du pétrole russe.

Mais ce « rapprochement » s'opère également par la peur d'être taxé de « russophobe », la notion de combat qui vise à discréditer toute critique envers le régime. Promue par un certain député genevois dont la servilité au régime poutinien reste inégalée, la chasse à la « russophobie » cherche à créer un effet similaire que l'éternelle (et d'autant plus fausse) assimilation entre antisionisme et antisémitisme. Avec succès, si on considère le silence qui règne autour des violations systéma-

tiques des droits humains en Russie, alors que la corruption y atteint des niveaux inouïs.

Un texte innovateur mais peu révolutionnaire

Le texte présenté par la Commission spécialisée de politique extérieure du PS Suisse brille par un diagnostic honnête et précis et rassemble un certain nombre de revendications prudentes, axées davantage sur la notion d'État de droit que sur des principes véritablement socialistes. Ce n'est donc guère surprenant que l'action du Conseil fédéral y soit expressément saluée et que l'on parle des « intérêts sécuritaires légitimes » de la Russie, le but étant de rallier un maximum de personnes opposées au texte. En même temps, la résolution demande une intensification des échanges culturels et avec les restes de la société civile russe, la lutte contre la politique de désinformation du Kremlin ainsi que le maintien des sanctions: de quoi satisfaire l'aile gauche du parti. En alliant prudence et clairvoyance, le texte reflète bien la complexité de la question du positionnement du PS face à la Russie.

Il reste à espérer qu'il provoque au moins une vraie discussion, par devoir de cohérence, et pour l'amour de droits humains.

Olga Baranova

LE POING



Avec Benoît Hamon, le Parti socialiste français dispose d'un candidat incarnant une ligne politique claire. Les ralliements des caciques de l'aile droite du PS à Macron sont doublement déplorables: c'est une rupture de la logique démocratique des primaires, et c'est le choix de l'opportunisme plutôt que du programme politique. Le poing du mois va donc aux **Bertrand Delanoë, Jean-Yves Le Drian et consorts** pour leur soutien plus ou moins public au candidat centriste.

LA ROSE



La défaite inespérée d'Oskar Freysinger lors des élections valaisannes n'est pas le fruit du hasard, mais d'une mobilisation exemplaire de **militant·e·s de gauche** qui ont décidé que cette détestable expérience avait suffisamment duré. Ils et elles ont montré à tout le monde comment battre cette peste brune, et méritent par conséquent notre rose du mois en espérant qu'on les imite bientôt un peu partout.



Au travail !

Pages de Gauche dresse un panorama des mutations actuelles du travail. Il s'agit d'appréhender au mieux ces mutations que nous vivons et de discuter du travail selon différentes perspectives. Parmi les thèmes évoqués, il y a celui qui concerne le discours sur la « fin du travail » lié à la robotisation. Les formes du travail changent et il apparaît clairement que le travail est au centre d'enjeux sociaux et en tension avec ceux-ci. Le travail est en lien avec les structures sociales et leurs évolutions. Les différentes révolutions industrielles ont également bouleversé les relations de travail et son organisation. Pour autant qu'on puisse le qualifier de révolution, le numérique change profondément l'organisation du travail. C'est pourquoi nous revenons dans ce dossier sur ce qu'il est parfois convenu d'appeler « l'uberisation de l'économie ».

Face au travail, il y a toujours eu des résistances. Qu'on pense ici à la notion de « mise au travail » : à la fin du XIX^e siècle, les industries naissantes ont dû mettre au travail les ouvrières-iers, réticent·e·s à se laisser enfermer une dizaine d'heures par jour sans pouvoir jouir de leur production. Ces résistances se retrouvent actuellement, à travers l'engagement syndical et la lutte pour des meilleures conditions de vie et plus de solidarité. Cette solidarité est nécessairement transnationale, d'où un détour dans notre dossier par la Chine.

Le travail est également une expérience parfois volontaire, souvent subie et contrainte. D'ailleurs la contrainte, cette obligation de produire, permet dans bien des cas de distinguer ce qui relève ou ne relève pas du travail. Cette distinction est bien pratique mais la difficulté est que la notion de liberté, par opposition à la contrainte, s'est fait capturer par le nouvel esprit capitaliste, l'esprit managérial cherche à se diffuser parmi nous et les travailleuses-eurs ont désormais tendance à intérioriser les contraintes en les assimilant à des libertés. Les différents témoignages qui figurent dans ce dossier révèlent parfois cette souffrance au travail, le travail vécu comme une aliénation, comme une servitude. L'exemple le plus frappant de cette évolution est lié à « la nouvelle économie », où la flexibilité désirée serait la norme : ni maître, ni patron·ne, plus de production mais simplement des consommatrices-eurs et la satisfaction de leurs désirs.

Il n'est pas contradictoire de souhaiter aussi bien un meilleur travail que la réduction du temps de travail « contraint », et par conséquent plus de temps libre. Le temps libre n'est pas le chômage, bien sûr, mais un espace à construire. Le défi est de permettre que ce temps libre soit une vraie possibilité, une vraie liberté de développer son autonomie et de s'épanouir, sans se laisser envahir par la consommation trépidante.

Avant le « travail »

DOSSIER Le travail n'a pas toujours occupé la place centrale qu'on lui donne aujourd'hui : l'idée même de travail comme abstraction englobant une large palette d'activités diverses apparaît comme une invention occidentale datant de la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, comme le notait l'helléniste Jean-Pierre Vernant, on ne trouvera pas dans la Grèce antique « l'idée d'une grande fonction sociale et humaine unique, le travail », mais une pluralité d'activités ayant leur logique propre et visant à satisfaire des besoins humains. De même, l'anthropologue Marshall Sahlins a montré dans *Âge de pierre, âge d'abondance* comment l'économie des sociétés primitives, qu'on considère encore trop souvent comme relevant d'une « économie de subsistance » prenant la forme d'une constante lutte pour la survie, constitue plutôt une société d'abondance si l'on examine le temps de « travail » relativement faible qu'y réclame à ses membres la production de leurs moyens de subsistance.

Malgré leur grande diversité culturelle, ces sociétés précapitalistes ont cela en commun qu'elles mettent l'accent sur la valeur d'usage et non sur la valeur d'échange : les Grecs condamnaient ainsi fermement la « chrematistique » (l'accumulation de la monnaie pour elle-même et non pour ce qu'elle permet d'acquérir afin de subvenir à ses besoins naturels), et le modèle économique des sociétés traditionnelles mis au jour par Sahlins constitue quant à lui « un système foncièrement hostile à la formation de surplus ». Ainsi, que ce soit implicitement dans les sociétés primitives ou explicitement dans la Grèce antique, les normes culturelles à l'œuvre dans ces sociétés comportaient un certain mépris du travail (chez les Grecs) ou plus simplement « des normes excessivement modérées du travail jugé "suffisant" », comme le note Sahlins pour les sociétés primitives.

Comment est-on passé de cette vision négative des processus nécessaires à la subsistance à « l'amour du travail » moderne,

que Paul Lafargue dénonçait en 1880 dans son *Droit à la paresse* comme une « étrange folie [possédant] les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste » ?

Une invention capitaliste

Comme le montre l'historien de l'économie Karl Polanyi dans *La grande transformation*, la conception moderne du travail apparaît dans le cadre du développement du capitalisme et de la création d'un domaine économique « désestabilisé » des relations sociales. Retraçant l'histoire de l'invention de l'idée de marché auto-régulateur, il montre comment

soumettre l'organisation du travail, qui n'est « qu'un autre terme pour désigner les formes de vie des gens du peuple », aux impératifs du développement du marché capitaliste.

De même pour André Gorz dans *Métamorphoses du travail*, le processus de rationalisation du travail en vue de le rentabiliser « fut une révolution, une subversion du mode de vie, des valeurs, des rapports sociaux et à la nature, l'invention au plein sens du terme de quelque chose qui n'avait encore jamais existé ». Il remarque également que l'imposition de cette nouvelle éthique du travail ne s'est pas faite sans résistance : à l'opposé de l'objectif capitaliste de maximisation des profits, « nul [ouvrier de la fin du XVIII^e siècle] n'aurait eu l'idée d'intensifier et



la mise en place concrète de cette idée conduit à ce que « la société [soit] gérée en tant qu'auxiliaire du marché ». Pour ce qui est du travail en particulier, il insiste sur le fait que, comme le sol et la monnaie, ils ne peuvent à strictement parler être considérés comme des marchandises – définies comme « des objets produits pour la vente sur le marché » – et que dès lors le statut fictif de marchandise accordé au travail, conséquence du développement des fabriques anglaises au XVIII^e siècle, conduira à

de prolonger son effort afin de gagner davantage ».

De nombreux travaux historiques et anthropologiques ont donc largement remis en cause la perception de l'être humain comme naturellement tourné vers la maximisation de son intérêt personnel par le travail et l'échange commercial. On peut néanmoins conclure avec Polanyi « qu'aucune interprétation erronée du passé ne s'est jamais révélée aussi annonciatrice de l'avenir ».

Pour les références complètes des ouvrages cités, on se reportera à la bibliographie en fin de dossier, en page 21.

Gabriel Sidler

Individualisation, flexibilisation et intensification du travail

Pour introduire ce dossier sur le travail, nous nous sommes entretenus avec Magdalena Rosende, sociologue du travail et cheffe de projet au Bureau de l'égalité du canton du Vaud.

DOSSIER Comment définir le travail ?

Le travail est une activité de productions de biens et de services, donnant droit ou non à une rémunération (travail domestique).

Quelles sont les transformations les plus remarquables du monde du travail ces vingt ou trente dernières années ?

Nous avons assisté à la poursuite de la tertiarisation de l'économie, par laquelle les services ont progressivement remplacé l'industrie, le secteur primaire (agriculture) devenant résiduel dans tous les pays de l'OCDE. Ensuite, ces dernières décennies ont marqué le retour des femmes dans le salariat, où elles représentent désormais 45 % de la population active. Par ailleurs, l'emploi à temps partiel, qui peut favoriser la précarisation des salarié-e-s, s'est fortement développé. À cela s'ajoute enfin la flexibilisation interne et externe du travail, à savoir les variations de la durée du travail (extension des contrats à durée déterminée, etc.) d'une part, et le recours aux auxiliaires, à l'intérim, au travail sur appel ou aux stagiaires de l'autre.

Sur les lieux de travail, on observe une intensification du travail qui se traduit par un mélange de contraintes temporelles (temps et rythmes de travail), d'objectifs fixés pour chaque salarié-e, et de contraintes « commerciales » pour celles et ceux qui sont en contact avec la clientèle (à travers les « questionnaires de satisfaction » qui prolifèrent, par exemple). Cette intensification satisfait certaines personnes, des cadres, mais entraîne une pression supplémentaire sur les salarié-e-s qui occupent des fonctions subalternes. Dans leur cas, l'implication accrue qui leur est demandée et les injonctions contradictoires qui en découlent

ont des effets négatifs sur la santé au travail, avec les conséquences que l'on connaît : stress, maux de dos, troubles musculo-squelettiques, etc.

Quelles modifications spécifiques observe-t-on dans le travail des femmes ?

Dans les années 1950, les femmes représentaient 30 % de la population active en Suisse. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à environ 45 %.

Cette quasi-parité ne doit toutefois pas être confondue avec l'égalité ou avec la mixité du monde du travail. Selon l'OFS, les femmes gagnent 15 % de moins que les hommes dans le secteur privé et 12,3 % dans le secteur public. L'écart tend cependant à diminuer, notamment du fait de la progression des scolarités féminines, mais il faut aussi noter que plus le niveau de formation augmente, plus les différences salariales entre hommes et femmes sont importantes.

L'OFS identifie aussi depuis quelques années la part « inexplicite » ou discriminatoire des différences salariales, une fois que l'on a pris en compte les différences d'âge, de formation, d'expérience, d'ancienneté, les caractéristiques du poste et le domaine d'activité. Elle est d'environ 40 % aujourd'hui, y compris dans le secteur public. Cette différence est notamment due à la construction inégalitaire de la valeur du travail. On ne reconnaît pas certaines qualités féminines comme des compétences professionnelles : pourquoi la fonction de secrétaire est-elle moins rémunérée que celle de « chargé de mission » ?

De manière générale, plus la proximité avec le travail domestique est forte, plus les salaires sont faibles. Ce qui importe également, c'est la non-mixité du

monde du travail. Les femmes et les hommes exercent des métiers et occupent des positions hiérarchiques différentes (voir ci-contre).

Quelles sont les spécificités suisses dans le domaine du travail ?

La Suisse se distingue par un faible taux de chômage, du fait du nombre anormalement élevé de personnes non inscrites à l'assurance-chômage, parmi lesquelles on voit une surreprésentation des femmes, ainsi que de la « variable d'ajustement » qu'ont toujours constituée les travailleuses-eurs étrangères-ers.

Par ailleurs, le nombre de contrats à durée indéterminée est élevé en Suisse, et la durée du travail y est très longue.

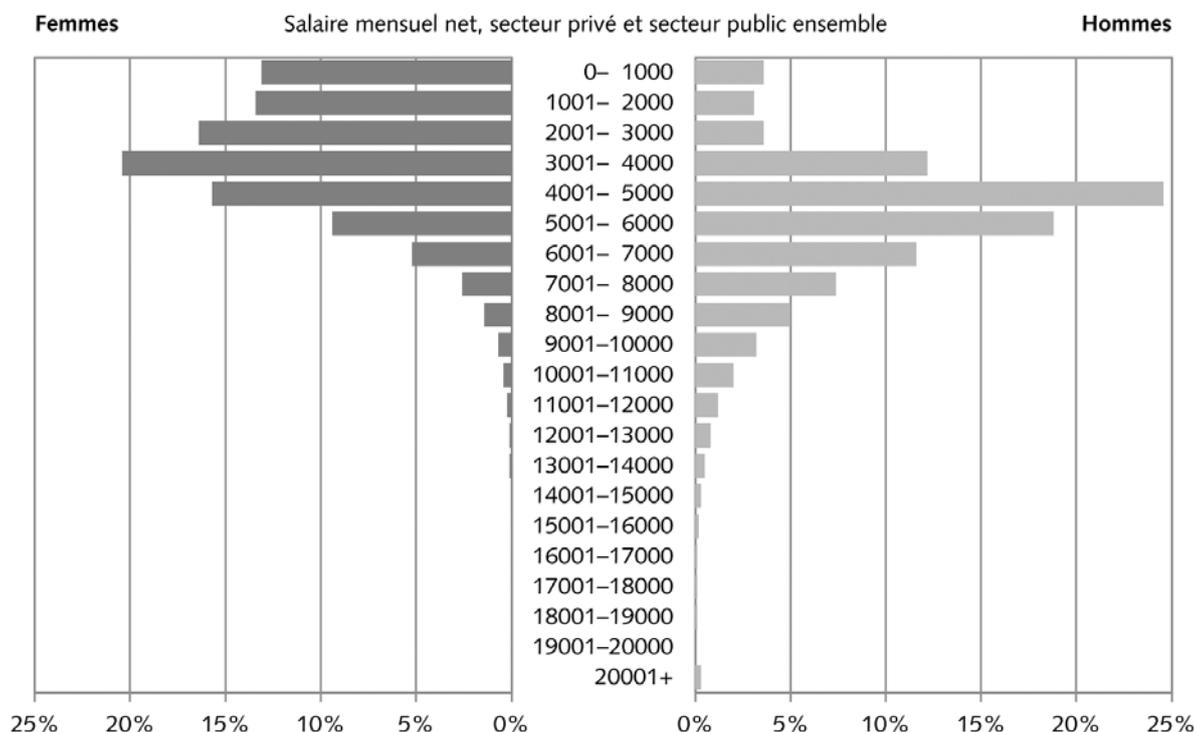
Quelles stratégies de syndicalisation imaginer dans ce nouvel environnement ?

L'individualisation des rapports de travail que l'on observe depuis quelques décennies rend la syndicalisation très difficile. Les formes de management contemporaines instaurent une mise en concurrence des salarié-e-s à l'intérieur d'une même entreprise ou d'un même lieu de travail qui n'est pas propice aux solidarités professionnelles ou syndicales.

L'autre enjeu de la syndicalisation est de parvenir à toucher les secteurs féminisés, alors que les syndicats se sont historiquement construits dans des secteurs masculins et autour d'une représentation d'un travail masculin. Il reste un travail important à faire sur ce plan-là.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Répartition des salariés selon les classes de salaires, en 2014

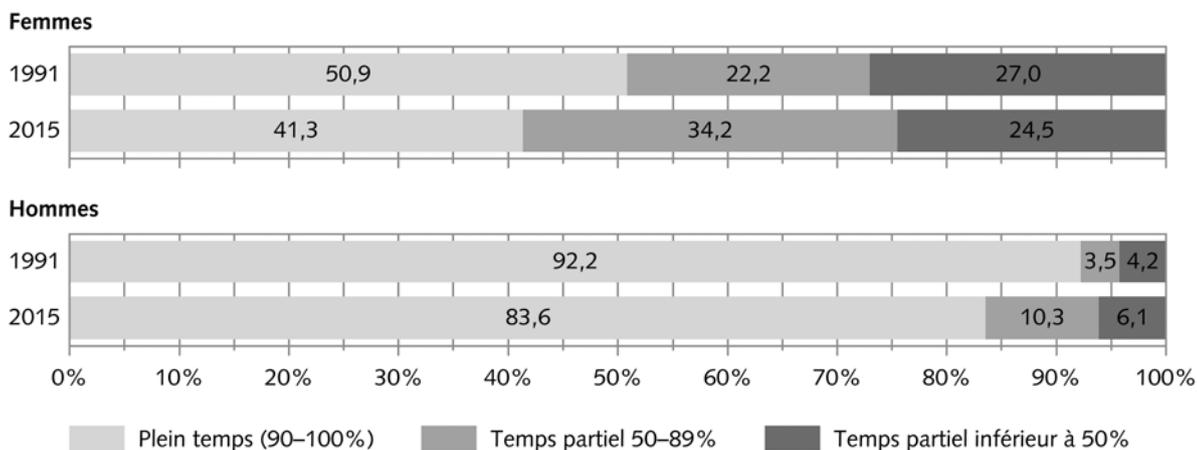


Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires

© OFS, Neuchâtel 2016

Les inégalités salariales sont encore très sensibles en Suisse, avec une surreprésentation extrêmement claire des femmes parmi les salaires les plus faibles (moins de 3000 fr. mensuels).

Taux d'occupation



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS, Neuchâtel 2016

Les inégalités entre hommes et femmes s'observent également au niveau des taux d'occupation, avec une main-d'œuvre masculine très largement employée à plein temps, alors que les femmes le sont majoritairement à temps partiel.

L'économie numérique

On parle souvent d'économie collaborative, collective ou de partage. De même le terme «uberisation» de l'économie revient souvent. De quoi s'agit-il exactement ? Le moyen le plus simple d'éviter les biais de compréhension face à l'utilisation de ces concepts souvent creux est d'évoquer la digitalisation de l'économie.

DOSSIER On a vu précédemment que la question de la destruction ou de la perte des emplois était un point contesté. Par contre il serait stupide de nier le développement de la digitalisation de l'économie et les effets sur les modes de production et de travail. Des nouveaux modes d'orga-

nisation du travail sont apparus ou ont été promus. Toutefois, il y a plusieurs niveaux parmi ces entreprises liées à Internet et qui proposent des nouveaux modes de travail. Il s'agit donc de bien distinguer la nature des sociétés et des services proposés. Par exemple, Amazon aura un fonctionnement classique, avec d'énormes flux physiques directement gérés. La digitalisation se retrouve dans l'expérience du client et dans la gestion par ordinateur de ces flux physiques, avec notamment comme conséquence une très faible qualification des emplois créés.

Par contre toutes ces entreprises favorisent une désintermédiation. Celle-ci est provoquée par les plateformes Internet à l'encontre d'intermédiaires réguliers ou historiques. Qu'il s'agisse d'Airbnb avec les hôteliers ou for-

cément d'Uber avec les sociétés de taxis, cette désintermédiation provoque une nouvelle concurrence et promeut des relations de travail qui se voudraient différentes, éloignées du salariat classique.

La particularité de ces plateformes de services est que la relation de travail est fragmentée et individualisée. Cependant, même sans formellement être un employeur, ces plateformes vont réaliser un profit sur le travail effectué. Par exemple, concernant Uber, il apparaît clairement que pour y figurer les chauffeurs doivent remplir des questionnaires et correspondre aux critères définis par Uber. Il y a bel et bien un contrôle sur les prestations et peu de marge de manœuvre du prestataire. C'est pourquoi certains auteurs évoquent le terme de «management algorithmique» pour définir ce contrôle exercé sur les prestataires, voire même plus largement de «capitalisme de plateforme» qui souligne que l'extraction de la plus-value, l'exploitation, reste au cœur de ces relations de production, même si son organisation change.

Mathieu Gasparini

Une résistance globale contre Uber

Partout où Uber a essayé de s'implanter, ses méthodes d'organisation du travail ont été contestées. Les résistances dans les différentes villes se sont organisées. Toutefois, il serait vain de qualifier ces résistances, comme les thuriféraires des nouvelles technologies l'assèment à longueur de journée, de résistances au changement. Il ne s'agit ici pas de cela, mais de résistances à de mauvaises conditions de travail, et cette résistance à Uber est globale.

Paris, Londres, Madrid, Amsterdam, Bruxelles ont eu leur centre-ville bloqué par des protestations. Dans beaucoup de pays ou de villes, Uber a été interdit. En effet, partout il a été constaté que l'égalité de traitement n'était pas respectée, que le statut d'indépendant des chauffeurs était un leurre. Le secteur des taxis, parce qu'il emploie des personnes peu formées, est déjà un secteur traditionnellement précarisé. L'arrivée d'Uber n'a fait que renforcer cette précarisation. Ainsi en Californie, un jugement en première instance a reconnu qu'Uber était un employeur comme un autre et salariait des chauffeurs, et devait à ce titre payer des cotisations sociales. Autre preuve de cette précarisation : beaucoup de chauffeurs travaillant pour Uber ont aussi protesté contre leurs conditions de travail.

En Suisse et surtout à Genève et Lausanne, la résistance à Uber se fait surtout par les voies légales. Si Uber devait être reconnu, il s'agit pour les chauffeurs utilisant cette application de répondre aux critères légaux pour opérer un taxi. Les autorités respectives ont également entrepris de revoir leur règlement afin de contenir Uber. Le souci qui a été observé quasiment partout est qu'Uber incite les travailleurs à opérer de manière illégale, souterraine, au mépris de toute réglementation. MG



La réponse humaine à la robotisation de l'économie

Nous voyons souvent l'arrivée des robots ou des intelligences artificielles comme une révolution qui va changer la donne économique et sociale du XXI^e siècle. Toutefois, depuis la création d'outils, jusqu'au jour où nous vivrons (peut-être) aux côtés d'être synthétiques dotés de droits, économiquement, il s'agit d'une augmentation de la productivité du travail grâce au capital

DOSSIER Que cela soit dit : malgré l'inégalitarisme de l'ensemble des systèmes politiques connus dans l'histoire, la hausse de la productivité a profité à l'humanité... du moins prise globalement. La surexploitation des ressources naturelles et des humains cause certes de nombreuses victimes. Mais si nous pouvons en une heure produire beaucoup plus grâce à un outil ou une usine, et demain un robot, c'est plutôt une amélioration de notre liberté et de notre condition. Le problème, c'est que le robot en question n'est pas la propriété de celles et ceux qui travaillent, mais d'autres possédant-e-s.

Le danger, c'est que si aujourd'hui c'est la force de travail non qualifiée qui est à la merci du capital plus productif qu'elle, demain, le capital marchera sur les pieds de beaucoup plus de monde, dans des tâches à plus haut niveau de qualification.

La fin du travail ?

Il est difficile de prédire si l'évolution technologique mènera ou non à la quasi fin du travail. Il est en effet possible que les emplois détruits par l'amélioration technologique soient remplacés par d'autres emplois, différents, souvent plus qualifiés. Mais dans tous les cas, il y aura des victimes : la force de travail expérimentée ou âgée et qui n'a pas les bonnes qualifications. L'intelligence artificielle, l'informatisation et la robotisation auront en tout cas un effet : renforcer massivement les personnes qui en ont la propriété, face aux personnes qui en ont besoin pour pouvoir vendre leur force de travail.

Aujourd'hui, l'essentiel de la production rémunérée vient encore du travail. Comment serait un monde, dans un système capitaliste, si 90 % de ce qui est vendu est fait par des machines ? Cela voudra dire que 90 % des revenus iront à celles et ceux qui possèdent ces machines. Une part infime seulement de ce qui est créé pourra bénéficier au commun des mortels, et la concentration du pouvoir et de la richesse sera à son paroxysme.

Penser aujourd'hui la société de demain

La seule chose vraiment problématique avec l'arrivée des nouvelles technologies, c'est un problème de répartition du capital, ou de la fortune. La réponse politique à donner au phénomène est donc relativement simple : le combat pour une meilleure répartition de la fortune sera demain plus important que notre combat historique pour une bonne répartition des revenus du travail.

Les mesures possibles sont multiples. D'abord, il faut renverser la vapeur et réimposer fortement le capital et la fortune. On peut aussi taxer les robots. Mais en réalité, ce genre de méthodes ne règlera pas le problème à long terme et sera souvent difficile à mettre en place.

Le défi, c'est de rendre à la population le bénéfice du progrès. Le développement des intelligences artificielles ou de robots ultra-performants sera une aubaine pour l'humanité, si chacune et chacun de ses composants en bénéficie de façon égale ou commune. Pour réaliser cet idéal, il y a deux pistes importantes : traiter la propriété

intellectuelle comme un bien commun, ou transférer les outils technologiques au niveau local dans les mains des travailleurs et travailleuses.

Même en restant dans un système capitaliste, il est possible de mettre en place des mécanismes légaux et fiscaux qui permettent ce transfert. En créant des lois obligeant le transfert progressif des moyens de production à la collectivité ou à des associations de travailleuses-eurs, on permet de maintenir un haut niveau de rentabilité pour les investisseuses-eurs, tout en garantissant que dans 30 ans, la population dispose dans ses mains d'une vraie capacité à défendre son niveau de vie.

L'État peut aussi, sans les transférer quasi gratuitement à des entreprises, développer les technologies de demain au travers de ses hautes écoles et de partenariats. Si beaucoup de la richesse future se développe dans des endroits où, déjà aujourd'hui, l'État investit massivement, à juste titre, il est normal que cette productivité profite à toutes et tous.

Samuel Bendahan

Le personnel de la fonction publique fribourgeoise sous pression

Le personnel de la fonction publique fribourgeoise sera, en 2017, sous le feu des projecteurs. En effet, la loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) est attaquée de toutes parts, et de surcroît à l'Hôpital cantonal (HFR) qui cristallise les tensions sur le statut du personnel de la fonction publique.

DOSSIER La LPers n'est entrée en vigueur qu'en 2003 mais est déjà menacée. Cette loi de droit public garantit de meilleures conditions de travail qu'au personnel régi par le droit privé, notamment en termes de protection contre les licenciements et de condition salariale. Mais aujourd'hui, on se dirige vers un démantèlement de cette loi.

La dernière attaque vient d'une motion visant la refonte totale du texte de loi, déposée par des député·e·s de droite. La re-

fonte est demandée au nom de la « modernisation » et de la « flexibilisation » d'une loi jugée trop rigide. Il faut comprendre par là que la droite veut supprimer certains des acquis de la LPers, et faire sauter les quelques garde-fous qui limitent encore l'arbitraire patronal.

Démanteler l'hôpital public

Outre les modifications internes à la LPers, une catégorie du personnel de l'État de Fribourg, celui de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), se verra soustrait de l'application de la LPers, par une modification récente de la loi qui le régit, qui s'apparente à une forme de privatisation. Il perd de fait les avantages de la LPers et le salaire au mérite est introduit. Un référendum cantonal a été lancé et a récolté plus de 9'000 signatures, dépassant les 6'000 requises. Si la votation était perdue le 21 mai, cela constituerait une brèche dans l'application de la LPers au personnel de l'État, et ce n'est pas un hasard. Depuis quelques années, l'HFR souhaite diminuer les coûts et privatiser certains services. Pour cela, il est indispensable de supprimer la LPers qui régit ses quelques

3'000 employé·e·s. Sortir le personnel de l'ECAB de la LPers n'est donc qu'un premier pas avant de s'attaquer à celui de l'HFR et, au-delà, à l'ensemble du secteur de la santé appliquant la LPers.

Museler le personnel

Il y a deux ans, la buanderie de Marsens ainsi que la crèche de l'HFR ont été privatisées. La saignée dans les services publics continue. En février, le Conseil d'administration a annoncé la privatisation de la buanderie du site de l'Hôpital cantonal et de celui de Tavel, concernant plus de trente employé·e·s. Et de manière décomplexée, le Conseil d'administration a déjà annoncé souhaiter pour l'HFR l'application d'une CCT, moins chère, à la place de la LPers.

L'HFR s'engage dans une voie qui dégradera les conditions de travail de ses employé·e·s, ainsi que la qualité des soins, déjà fortement affectés par les trois dernières années d'austérité dont le canton est encore marqué.

Le tout est orchestré par le Conseil d'État qui a trouvé le moyen de museler le personnel de l'HFR: interdire le droit de grève au « personnel des soins » dans un projet de modification partielle de la LPers, contrairement à la pratique des autres cantons romands. Le combat pour le maintien du personnel de la fonction publique dans la LPers s'annonce rude!

*Catherine Friedli
Secrétaire syndicale
SSP Fribourg*

« La qualité des soins est en forte baisse »

Mes conditions de travail se sont détériorées depuis que l'HFR est devenu un prestataire de soins autonome. La direction n'a qu'une idée en tête: la rentabilité. La charge de travail augmente, car les effectifs sont en diminution. J'ai plus de patients à prendre en charge et le travail administratif a doublé, car il faut valider désormais de longues listes de chaque geste effectué. Je dois, en plus de mon travail infirmier, effectuer des tâches de nettoyage, car le nombre d'aides soignantes a été diminué. Les temps de pause dus légalement, en particulier pour le repas de midi, ne sont pas respectés, et la timbreuse enlève 45 minutes même si la pause n'a duré que 20 ou 30 minutes. Avant, notre responsable avait le droit de corriger cette différence, mais il a reçu l'ordre d'arrêter. Les plans de travail m'imposent beaucoup plus de souplesse, il faut accepter des mois où manquent 10 à 20 heures de travail, qu'il faut rattraper lorsque cela arrange le service. Mais en cas d'heures supplémentaires, elles me sont rendues sous forme de demi-journée. Je n'en suis avertie que quelques jours à l'avance mais dois quand même rester disponible en cas d'imprévu pour le service. Je ne me sens plus en sécurité dans ce climat, et constate que la qualité des soins est en forte baisse.

Une infirmière à l'HFR

Un regard vers l'usine du monde

«*La Suisse ne s'est pas couchée devant la Chine!*» *Le ministre des Affaires étrangères, le libéral-radical Didier Burkhalter, a essayé de réagir avec force au fleuve de critiques qui ont accompagné la visite officielle du président chinois Xi Jinping en janvier dernier. Sans grand succès, étant donné que même Le Temps a ouvert son éditorial en criant: «Une Suisse au service des intérêts chinois». Qu'est-ce qui explique aujourd'hui cet intérêt pour le géant asiatique ?*



DOSSIER Nous devons d'abord nous pencher sur l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange (ALE) le 1^{er} juillet 2014 entre Berne et Pékin, deuxième accord qu'un pays occidental (après l'Islande) ait ratifié avec la République Populaire. Un cheval de Troie en plein cœur de l'Europe, comme il a été défini par des nombreux opposants. Un accord qui consent une présence commerciale chinoise de plus en plus déréglementée et omniprésente. En échange, les multinationales suisses ont eu la possibilité, avant leurs concurrentes européennes et nord-américaines, de s'implanter en Chine à des conditions plus qu'avantageuses. Si l'on regarde de plus près l'échange commercial entre les deux pays on le comprend facilement: en 2016 la Suisse a exporté presque 10 milliards de francs suisses de marchandises, leader absolu du secteur de la

pharma qui représente à lui seul presque un tiers du volume global. La Chine à son tour a vendu dans notre pays plus de 12 milliards de francs de marchandises. Avec un volume d'affaires aussi important une question surgit: quelles sont les conditions de travail dans l'«usine du monde» et dans les entreprises suisses qui s'y sont établies?

Dumping international

Le peu d'informations disponibles nous révèlent qu'à part quelques «boîtes à conseils» installées dans les salles du personnel, les patrons suisses n'ont fait aucun effort. L'ALE ne prévoit rien de particulier, se limitant à affirmer que chaque pays continuera à respecter les conventions internationales déjà signées. Problème: la Chine a seulement ratifié 4 des 8 conventions fondamentales de l'OIT et Berne a clairement affirmé qu'à court et

moyen terme, aucun progrès en la matière ne sera abordé. Accusé au niveau international de pratiquer du *dumping* social à large échelle et avec un nombre toujours plus important de grèves et manifestations à l'intérieur du pays, le gouvernement chinois a voulu alors procéder très récemment à une large révision de ses lois en matière de droit du travail et des assurances sociales. Les résultats restent modestes, les contrôles ainsi que les sanctions sont rares. Autre point d'interrogation, le rôle des inspecteurs de travail considérés par des ONG comme étant insuffisants en nombre et peu indépendants.

Répression des syndicats

La grande puissance «communiste» aurait-elle sacrifié les ouvriers sur l'autel du libre-échange et du capitalisme? À entendre les militant·e·s syndicales-aux chinois·e·s, c'est le cas. Lors des dernières réformes, le droit de grève reste tabou. Les syndicats libres sont interdits (et le seul syndicat reconnu, l'ACFTU, est inféodé au Parti communiste). Résultat: les manifestations des travailleuses-eurs se terminent très souvent par des arrestations et de longues incarcérations arbitraires. Le nombre de décès causés par des accidents sur le lieu de travail ou des maladies professionnelles reste toujours très élevé.

Pour changer de cap, les syndicats suisses, encore divisés sur la question, devraient commencer à jouer activement leur rôle et changer le regard vers ces accords commerciaux, par exemple en exigeant de vraies mesures antidumping par les multinationales suisses qui ont délocalisé ou qui possèdent leur chaîne d'approvisionnement en Chine. Le chemin est encore long, mais le moment est venu de soutenir nos camarades chinois, les travailleuses-eurs!

Umberto Bandiera
Responsable international
UNIA Genève

Avenir du travail

L'Organisation internationale du travail (OIT), une des rares organisations paritaires onusiennes, a lancé dès 2013 pour son centenaire en 2019 l'initiative sur l'avenir du travail.

DOSSIER Au préalable, toute une série de débats et discussions sont organisés pour susciter des idées autour de quatre thèmes principaux: travail et société, des emplois décents, l'organisation du travail et de la production et la gouvernance du travail.

Pour Guy Rider le directeur général de l'OIT, la discussion sur l'avenir du travail est une nécessité car les changements en cours sont si profonds et

rapides qu'ils transforment les rapports de production et que l'OIT doit les comprendre pour pouvoir promouvoir la justice sociale. Ainsi l'ambition pour cette initiative devrait se situer à la suite de la fondation en 1919 et de la Déclaration de Philadelphie de 1944, et donner un nouveau cadre à l'OIT pour les prochaines décennies.

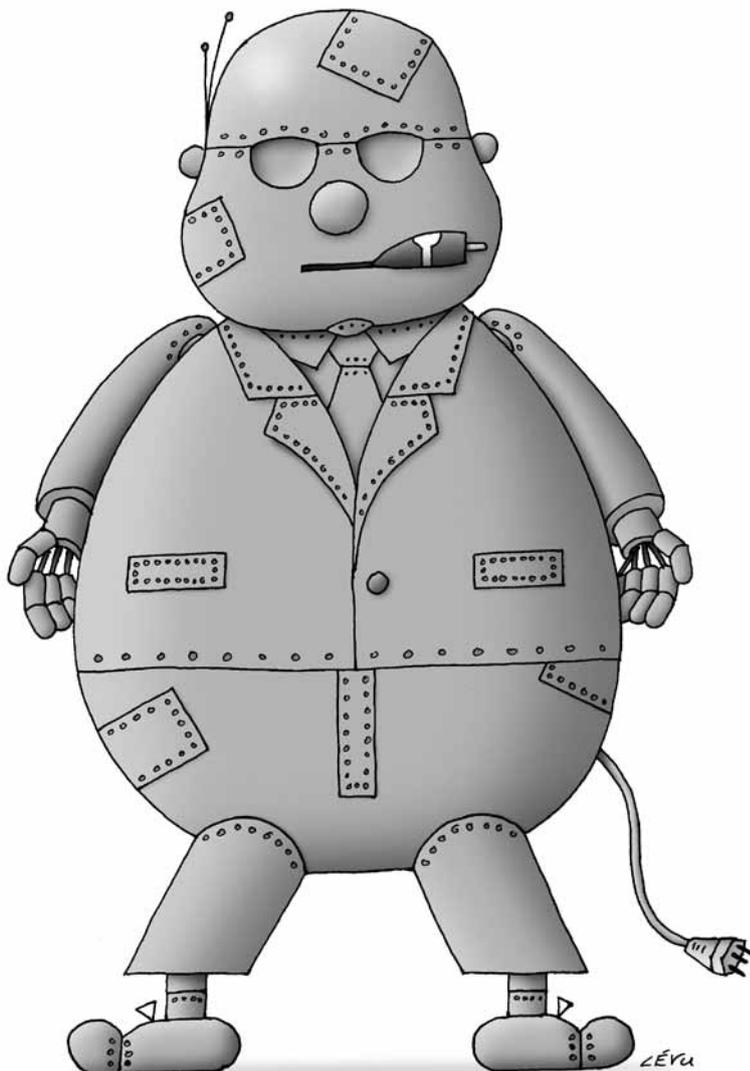
La réflexion entamée par l'OIT est des plus stimulantes. Car un des défis pour cette ins-

titution multilatérale est de comment s'adapter à ce qu'il est convenu d'appeler les nouvelles formes de travail et les transformations du monde du travail en cours.

Les données de base citées par l'OIT sont les suivantes: la moitié de la population active dans le monde travaille et exerce des activités de production dans le secteur informel. La moitié des travailleuses-eurs vivent aussi dans des pays qui n'ont pas encore ratifié la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. On compte plus de 200 millions de chômeuses-eurs en 2015 (30 millions de plus qu'en 2008, suite à la crise). On compte plus de 2,3 millions de décès enregistrés chaque année parmi les travailleuses-eurs. La démographie fait que chaque année, 40 millions de personnes arrivent sur le marché du travail, ce qui signifie que d'ici 2030, 600 millions d'emplois devront être créés. Environ 49 % des emplois se trouvent dans les services, 29 % dans l'agriculture et 22 % dans l'industrie.

Ainsi, avec ces réflexions et cette initiative, l'OIT cherche à comprendre comment seront créés les emplois de demain, pour mieux suivre et encadrer les changements technologiques et les nouvelles formes de production qui modifient les formes du travail. Dans un contexte globalisé où la chaîne de valeur de production d'un bien est souvent fragmentée, identifier ces phénomènes est important. En effet, des approfondissements au niveau réglementaire, malgré leur limite, demeurent nécessaires.

Mathieu Gasparini



Exploitation, vivement la fin !

« Les robots vont-ils tuer l'emploi ? », « Robotisation, vers la fin du travail ? », « Une révolution qui annonce la fin du travail ». On pourrait avoir l'impression à lire la presse ces temps que le thème de la robotisation et de la fin du travail est relativement nouveau.

DOSSIER Si la fin du travail est annoncée tous les cinq ans depuis les années septante, un tel discours retrouve une vigueur renouvelée lors de chaque transformation des modes de production.

Les bases du discours sont connues, et il est répété à l'envi dans les cénacles capitalistes. La robotisation et l'automatisation font disparaître le stock d'emploi actuel et révolutionnent la gestion de la main-d'œuvre. L'unité entre le temps et l'espace qui caractérisait le travail disparaît également. Les distinctions classiques entre le travail et le non-travail, entre vie privée et

professionnelle s'estompent. Il faut donc plus de flexibilité pour accompagner cette digitalisation de l'économie.

Le mythe de la robotisation

L'économiste français Jean Gadrey a dénoncé ce mythe de la robotisation qui détruirait les emplois par millions. Il a identifié le socle de ces prédictions. Les futurologues généralisent ce qui se passe dans certains secteurs déterminés (banque, assurance) à tous les autres secteurs. En outre, il est souvent mis de côté que quand il y a un changement radical des activités de production dans un domaine, cela crée

de la richesse ailleurs avec la création de nouveaux services. De plus ces études qui annoncent la fin du travail reposent aussi sur un déterminisme technologique ; on ne pourrait pas échapper à ce destin et les populations qui y seraient soumises accepteraient d'être soignées, éduquées, conduites par des robots qui prendraient leur emploi.

Toutefois ce mythe a une utilité et des effets concrets. Il apparaît que la digitalisation, la fin du travail, et en somme la révolution technologique, sont agitées et utilisées pour démanteler les systèmes de protection et les lois protégeant les travailleurs. Le discours sur la fin du travail est une position idéologique qui cache les rapports de force et permet à celles et ceux qui l'utilisent d'avancer masqué tout en faisant fructifier leurs intérêts.

Mathieu Gasparini

Pour aller plus loin

Quelques ouvrages plus ou moins récents sur le monde du travail

- Florence AUBENAS, *Le quai de Ouistreham*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2010.
- Stéphane BEAUD, Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, La Découverte, 2012.
- Christian COROUGE, Michel PIALOUX, *Résister à la chaîne*, Marseille, Agone, 2011.
- Bernard FRIOT, *L'enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012.
- André GORZ, *Métamorphoses du travail* [1988], Paris, Gallimard, 2004.
- Daniel MOTHÉ, *Journal d'un ouvrier (1956-1958)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1959.
- Jacques RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier* [1981], Paris, Hachette, 2009.
- Miguel RODRÍGUEZ, *Le 1^{er} mai*, Paris, Gallimard, 2013.
- Edward P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière anglaise* [1961], Paris, Le Seuil, 2012.
- Xavier VIGNA, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012.
- Howard ZINN, *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2002.

Quelques classiques

- Nicolas MACHIAVEL, *La révolte des Ciompi, un soulèvement prolétarien à Florence au XIV^e siècle* [1532], Toulouse, CMDE, Smolny, 2013.

- George ORWELL, *Le quai de Wigan* [1937], Paris, 10/18, 2000.
- Karl POLANYI, *La grande transformation* [1944], Paris, Gallimard, 1986.
- Marshall SAHLINS, *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, 1976.
- John STEINBECK, *Les raisins de la colère* [1939], Paris, Gallimard, 1972.
- Simone WEIL, *La condition ouvrière*, Paris, Gallimard, 1951.

Filmographie

- *La Grève*, Sergeï Eisenstein (réal.), URSS, 1924.
- *How Green Was My Valley (Qu'elle était verte ma vallée)*, John Ford (réal.), États-Unis, 1941.
- *L'intendant Sansho*, Keiji Mizoguchi (réal.), Japon, 1954.
- *Germinal*, Yves Allégret (réal.), France, 1963.
- *14 films des Groupes Medvedkine*, France, 1967-1974 (un coffret DVD, éditions Montparnasse).
- *L'An 01*, Gédé et Jacques Doillon (réal.), France, 1972.
- *Ressources humaines*, Laurent Cantet (réal.), France, 1999.
- *The Navigators*, Ken Loach (réal.), Angleterre, 2001.
- *Attention danger travail*, Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe (réal.), France, 2003.
- *Volem rien foutre al país*, Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe (réal.), France, 2007.
- *Les LIP, l'imagination au pouvoir*, Christian Rouaud (réal.), France, 2007.

Livres

Russie, 1917

À l'occasion du centenaire de la révolution russe, de nombreuses publications reviennent sur les événements de 1917 et remettent en débat les multiples lectures historiographiques et militantes qui ont pu en être faites tout au long de ce siècle. Tour d'horizon.



Les interprétations de la révolution russe ont longtemps été dominées par deux visions opposées mais également déterministes : celle de l'école libérale, postulant que la marche programmée de la Russie vers la modernité capitaliste et parlementaire a été malencontreusement interrompue par la Première Guerre mondiale et par un coup d'État des bolcheviks ; et celle de l'école soviétique, fondée sur une lecture en « avance rapide » du Progrès historique selon Saint Marx et qui croit voir une société russe encore quasi féodale faire ses révolutions bourgeoise puis prolétarienne en février puis en octobre 1917. C'est à l'insuffisance de ces explications téléologiques que s'attaque Nicolas Werth en mettant au pluriel *Les révolutions russes* (dans la collection « Que sais-je ? ») et en montrant la richesse d'approches plus fines et diversifiées dans un instructif état des lieux historiographique.

Au premier rang des travaux « révisionnistes » qu'il mentionne figure *Les bolcheviks prennent le pouvoir* de l'historien américain Alexander Rabinowitch, initialement publié en 1976 mais traduit en français cette année seulement. Dans une perspective d'« histoire par en bas », l'auteur présente un parti bolchevik traversé en 1917 par d'importantes divergences (et à tout le moins fort éloigné de l'habituelle image d'un parti monolithique et discipliné), et insiste notamment sur « l'importance

historique des masses de Petrograd en tant que force politique autonome ».

C'est également aux formes d'auto-organisation populaires que s'intéresse Alexandre Skirda dans un livre publié par les éditions Spartacus, *Les anarchistes russes, les soviets et la révolution de 1917*. La période qui s'ouvre avec la chute du tsar en février voit en effet refluer les « soviets » (« conseils » en russe), regroupements révolutionnaires de base déjà expérimentés lors de la révolution de 1905 et dont Skirda fait remonter l'inspiration aux pratiques démocratiques des communes rurales de la Russie médiévale, comme le faisaient déjà les populistes. Insistant sur l'antagonisme irréductible qui opposa au sein du camp révolutionnaire les conceptions anarchistes à celles des bolcheviks, il montre comment le pouvoir « soviétique » issu d'octobre usurpa ce nom par opportunisme, masquant tactiquement ses visées centralisatrices et autoritaires derrière le slogan « tout le pouvoir aux soviets » avant de réprimer cette tentative de démocratisation radicale de la société russe.

« Nous apprenons à connaître, en Russie, comment le communisme ne doit pas être introduit », notera ainsi l'anarchiste Kropotkine dès 1919 face à la construction du nouvel État dictatorial aux mains du parti communiste. C'est rappeler qu'il y avait alors d'autres possibilités, dont témoignent les textes de militants anarchistes russes publiés par la suite (*La révolution inconnue* de Voline, les *Mémoires et écrits* de Makhno, *Le Mythe bolchevik* d'Alexandre Berkman) mais aussi ceux d'ancien-ne-s bolcheviks participant à l'« opposition de gauche » (Boris Souvarine, Victor Serge, Alexandra Kollontaï) :

comme le note Éric Aunoble dans son livre *La Révolution russe, une histoire française*, qui retrace un siècle d'interprétations d'octobre 1917 en France, ces points de vue de révolutionnaires opposés au communisme de caserne imposé en Russie « en ont fait les pionniers d'une historiographie indépendante des pouvoirs, mais par là même peu diffusée », face à des représentations majoritaires clivées, oscillant entre le cliché héroïque et l'archétype totalitaire.

Enfin, pour celles et ceux que rebutteraient les gros volumes et les analyses théoriques, signalons la parution des brèves et hilarantes *Aventures dans l'armée rouge* de Jaroslav Hasek (écrivain tchèque surtout connu pour son *Brave soldat Chvéïk*), ou comment un anarchiste éthylique de Prague se retrouve gouverneur d'une petite ville du Tatarstan en pleine guerre civile, renvoie Napoléon à ses études de stratégie militaire grâce à ses manœuvres paradoxales, rencontre un commandant de régiment révolutionnaire ordonnant aux paysan-ne-s d'apprendre à lire en trois jours sous peine d'être fusillé-e-s et échappe de peu à une sentence capitale prononcée par trois délégué-e-s du tribunal révolutionnaire du front Est...

Gabriel Sidler

À lire :

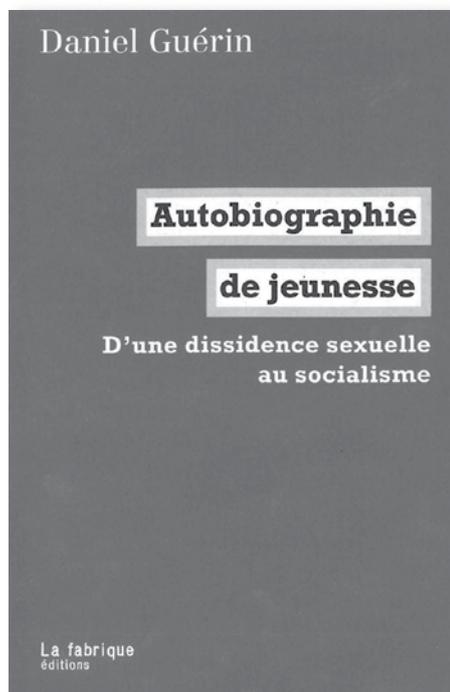
- Éric Aunoble, *La Révolution russe, une histoire française*, Paris, La fabrique, 2016.
- Alexandre Berkman, *Le Mythe bolchevik*, Paris, Klincksieck, 2017.
- Jaroslav Hasek, *Aventures dans l'armée rouge*, Genève, La baconnière, 2015.
- Alexandra Kollontaï, *La révolution, le féminisme, l'amour et la liberté*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 2017.
- Nestor Makhno, *Mémoires et écrits, 1917-1932*, Paris, Ivrea, 2009.
- Alexander Rabinowitch, *Les bolcheviks prennent le pouvoir*, Paris, La fabrique, 2016.
- Alexandre Skirda, *Les anarchistes russes, les soviets et la révolution de 1917*, Paris, Spartacus, 2016.
- Voline, *La révolution inconnue*, Lausanne, Entremonde, 2009.
- Nicolas Werth, *Les révolutions russes*, Paris, PUF, 2017.

**Autobiographie de jeunesse.
D'une dissidence sexuelle au
socialisme**

Daniel Guérin

Paris, La fabrique, 2016

292 pages



La récente réédition de l'*Autobiographie de jeunesse* de Daniel Guérin (1904 – 1988) est l'occasion de (re)découvrir le parcours d'un militant et théoricien socialiste français des plus originaux. Le sous-titre *D'une dissidence sexuelle au socialisme* annonce le propos que l'auteur développera au fil des pages.

Écrite sur un ton très vif, cette *Autobiographie* retrace les vingt-cinq premières années de la vie de son auteur. Celui-ci ne cache rien de ses premiers émois, de la naissance d'une sexualité précoce et de la découverte de son attirance homosexuelle. On assiste au fil des pages à la narration de rencontres plus ou moins fortuites, plus ou moins éphémères, dans le Paris des Années folles. La relation des conquêtes masculines, au demeurant relativement courantes et acceptées jusque dans l'entre-deux-guerres, est l'occasion aussi pour Guérin de revenir sur les origines de son engagement politique, aux côtés d'un prolétariat qu'il a d'abord aimé de manière charnelle avant d'y revenir en militant. De même, les récits de voyage préfigurent l'engagement sans faille de Guérin contre la colonisation.

Cette *Autobiographie* fait également revivre une époque et un milieu depuis longtemps disparus. Daniel Guérin qualifie son milieu familial de « bourgeoisie humaniste », terme qu'il assume contre Sartre. On y retrouve les conven-

tions étouffantes de la bourgeoisie du XIX^e siècle, notamment à travers la figure du père de l'auteur – tiraillé entre son rôle de père de famille respectable et son attirance pour les jeunes hommes que Daniel Guérin n'apprendra que bien plus tard. Mais on y trouve aussi une grande curiosité intellectuelle, un regard ouvert sur le monde.

C'est en fuyant son milieu que Daniel Guérin rencontrera le prolétariat, et c'est en puisant dans sa formation bourgeoise qu'il s'appropriera le marxisme et développera une posture politique inédite. Tout à la fois travailleur manuel, journaliste, militant syndical, anticolonialiste, de la libération homosexuelle mais opposé à toute forme de cloisonnement, proche de l'anarcho-syndicalisme mais aussi trotskyste anti-sectaire, Daniel Guérin est inclassable. *AT*

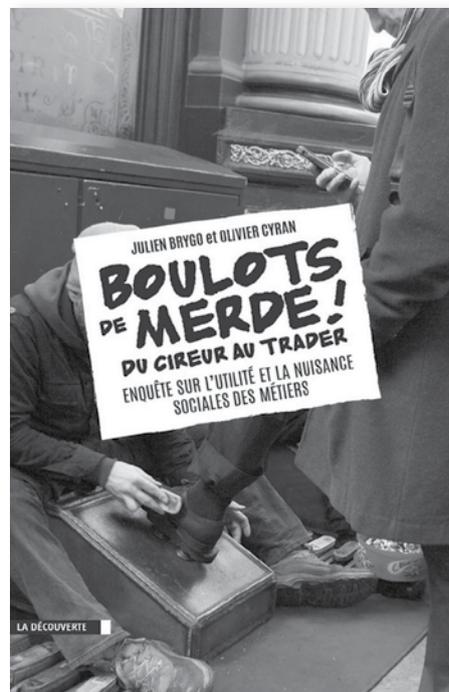
Boulots de merde!

Du cireur au trader

Julien Brygo, Olivier Cyran

Paris, La Découverte, 2016

273 pages



Qu'est-ce qu'un « boulot de merde » ? Si la catégorie est très fréquemment mobilisée par la sociologie sauvage des bistrotts et des discussions amicales, il n'est pourtant pas simple de lui donner un contenu précis et partagé qui prenne en compte tant la perception subjective de l'abrutissement ou de l'inutilité d'un job que les condi-

tions objectives dans lesquelles il est réalisé. Journalistes indépendants, c'est à cette tâche que se sont attelés les Français Julien Brygo et Olivier Cyran dans cette *Enquête sur l'utilité et la nuisance sociale des métiers*, convaincus que « le boulot de merde n'est pas seulement l'expression d'une crise passagère de lucidité ou d'une mauvaise humeur, mais qu'il constitue une catégorie objectivable, répondant à des critères qu'il serait utile d'identifier ».

Remettant à l'honneur la pratique de l'enquête sociale et assumant une position militante, leur livre a le grand mérite de nous mettre le nez dans ces innombrables métiers puants par le biais de témoignages à la première personne, détaillant entre autres les conditions de travail et leur évolution dans des domaines aussi différents (sauf du point de vue de leur « merditude ») que celui de la distribution de prospectus publicitaires, de l'audit d'entreprise, de la restauration rapide, des sondages téléphoniques ou encore de la sécurité.

La matière première de leurs enquêtes est donc révélatrice de la précarisation croissante et de la dégradation des conditions de travail d'une grande partie de la population, et détaille utilement les diverses stratégies du patronat pour mettre en œuvre ces durcissements. La catégorie analytique « boulot de merde » montre par contre assez vite ses limites, par le fait qu'elle semble pouvoir décrire aussi bien des métiers socialement utiles mais effectués dans de mauvaises conditions (par exemple le nettoyage dans un hôpital) que des métiers foncièrement nuisibles mais économiquement valorisés (le conseil en optimisation fiscale), sans même parler de ceux qui sont à la fois socialement nuisibles et effectués dans de mauvaises conditions (la chasse aux sans-papiers effectuée par des sociétés de sécurité privées).

Reste au livre ce grand mérite de ne pas se cantonner à la critique de la détérioration des conditions de travail, mais aussi de ramener la question du travail à celle de son utilité sociale, et donc de son sens humain : cette rupture avec l'habituelle valorisation des métiers uniquement en fonction des revenus qu'ils procurent permet d'ouvrir une réflexion plus vaste sur ce qu'on pourrait appeler la valeur d'usage de notre temps, c'est-à-dire le libre emploi de nos (courtes) vies. *GS*

Votre journal

Pages de gauche se renouvelle

Chères lectrices, chers lecteurs,
Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la nouvelle formule de *Pages de gauche*. Suite aux réflexions et au sondage réalisés l'été dernier, nous avons pris la décision d'espacer la publication de votre journal. À présent, *Pages de gauche* paraîtra tous les trois mois, avec une pagination plus importante qu'auparavant. Sous nos nouveaux habits, vous continuerez à trouver des dossiers thématiques dans lesquels nous nous efforçons de donner la parole au plus grand nombre possible de représentant-e-s de la gauche politique et syndicale, de Suisse et d'ailleurs. Quant aux articles d'actualité et réactions « à chaud », vous les trouverez en priorité sur notre site Internet. Bonne lecture !

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

Vu, Cévu

Marine Nicolet au Conseil d'Etat



Conférence de lancement

Pour marquer le lancement de notre nouvelle formule, nous vous convions toutes et tous à une conférence publique.

Mutations du monde du travail: quelles réponses politiques et syndicales ?

Le jeudi 27 avril 2017 à 18h00
à la librairie Basta Chauderon (Petit-Rocher 4, Lausanne)

Avec:

- Umberto Bandiera, secrétaire syndical (Unia Genève).
- Magdalena Rosende, sociologue, cheffe de projet (Bureau de l'égalité, canton de Vaud).
- Catherine Friedli, secrétaire syndicale (SSP Fribourg).
- Modération: rédaction de *Pages de gauche*

L'entrée est libre et sans inscription.
Apéro offert à l'issue de la conférence.